

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 34-438-1933 rendu exécutoire le 2e rôle supplémentaire de la contribution foncier pour année 1931.

n° 34-438-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 mai 1933

Numéro JO
n° 438 du 31/05/1933

Date du numéro
31 mai 1933

TEXTE INTÉGRAL

a été rendu exécutoire le 2e rôle supplémentaire de la contribution foncier pour année 1931, comprenant 5 articles et s'élevant à la somme de trente-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze francs quatre vingt-dix centimes.